



DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL *Intégral*

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de Football

ASSEMBLEE GENERALE AMICALE DES EDUCATEURS DISTRICT GRAND VAUCLUSE



LUNDI 5 NOVEMBRE 2018 A 18H30
Salle Mont Ventoux au DISTRICT

ORDRE DU JOUR

- * Le mot du Président,
- * Le bilan moral et financier de l'Amicale,
- * L'élection du bureau

A 19h00



Conférence de M. Laurent CHATREFOUX

Entraîneur des Espoirs de l'équipe de France - Observateur en Russie lors de la Coupe du monde

"Retour sur la Coupe du Monde"

Avec la participation de notre ami Laurent LAUZUN

CTR à la Ligue méditerranée - Entraîneur adjoint des U19 de l'équipe de France.

Un apéritif dinatoire clôturera la soirée - Participation : 10 €
(Gratuit pour les Amicalistes)

RÉSERVATION OBLIGATOIRE avant le 28 Octobre : amicaleeducateurs84@gmail.com
Ou par téléphone : Mike RIGAUD : 06.70.74.48.54. - Rémy THIABAUD : 06.14.54.62.00.

VENEZ NOMBREUX

Tous les acteurs du football sont les bienvenus !!



BULLETIN OFFICIEL NUMERO 13 DU 02 NOVEMBRE 2018

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel. L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Bureau Exécutif

Réunion du : Lundi 29 Octobre 2018

Présents : MM. MARTINET (Président), HERBERT (Président d'Honneur), GUIZZARDI PASCAL, AUBERT, MENJAUD.

Excusé : M. BEGNIS.

Assiste à la séance : M. SALIH (Directeur Administratif).

CONDOLEANCES

Le Président, le Président d'Honneur et les membres du Comité de Direction présentent leurs très sincères condoléances à **Kouider BOUANANI**, Délégué du District, suite au décès de son papa.

FELICITATIONS

Le Comité de Direction tient à féliciter les deux clubs qui étaient encore en lice pour le 6^{ème} tour de la Coupe de France et qui se sont malheureusement inclinés face à leurs adversaires

Le Club de **COURTHEZON SC** s'est incliné sur le petit des scores face au club de **HYERES FC** (National 2), 1 but à 0 et le club de **PERNES ESP** a été battu 3 buts à 1 par le club de **COTE BLEUE** (National 3)

-AMICALE DES EDUCATEURS

Le Bureau Exécutif est sollicité par le Président de l'Amicale, M. Michel RIGAUD afin de demander le renouvellement de la subvention annuelle.

Le bureau Exécutif renouvelle la subvention annuelle sur le même montant que la saison dernière.

-ARBITRAGE

Le Jury placé sous la présidence de **M. Marc MARTINET**, déclare les candidats suivants Arbitres stagiaires suite à l'examen théorique qui s'est déroulé le Vendredi 26 Octobre 2018 :

-BARUQUE Yoann - LACOSTE US,

-BRICCHI Florian - CAUMONT FC.

Soit 2 Arbitres stagiaires. Toutes nos félicitations.

-MANIFESTATIONS

REMISE LABEL FEMININ OR A MONTEUX FC	A définir	
REMISE LABEL FEMININ ARGENT A SORGUES	02-nov.	Salle du stade Badaffier
AG HIVER DISTRICT LES ANGLES	24-nov.	
AG HIVER FFF	8-déc.	
AG HIVER LIGUE	15-déc.	
JOURNEE U11 DES CLUBS LABELLISES	6-avr.	LIEU A DETERMINER
JOURNEE L & FOOT	8-mai	
FINALE ROUMAGOUX	30-mai	

FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	1-juin	A DETERMINER
FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	2-juin	A DETERMINER
FINALE ULYSSE FABRE	7-juin	
FINALES AVENIR	8-juin	
AG ÉTÉ DISTRICT	28-juin	à 19h00 à COURTHEZON
AG LIGUE	29-juin	
SOIREE RECOMPENSES LIGUE	29-juin	

LECTURE DU COURRIER

LIGUE MEDITERRANEE

Nous informant de la prochaine réunion de la Commission Régionale des Terrains du Vendredi 16 Novembre 2018 au siège de la Ligue.

Transmis Commission compétente.

SORGUES ESP.

Nous invitent à la remise du Label « Argent » pour leur club Féminin le Vendredi 2 Novembre 2018 à 18h30 à la Salle du stade Badaffier à SORGUES.

Remerciements. Transmis Commission compétente.

DISCIPLINE ET REGLEMENTS

COMMISSION GENERALE D'APPEL

Les décisions prises par la Commission Générale d'Appel en 2^{ème} instance peuvent être frappées d'appel en 3^{ème} et dernière instance auprès de la COMMISSION GÉNÉRALE D'APPEL DE LA LIGUE MÉDITERRANÉE, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

Toutefois, en ce qui concerne les Coupes du District Grand Vaucluse, la Commission Générale d'Appel juge en second et dernier ressort. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Mardi 23 Octobre 2018

Présents : MM. AUBERT (Président), VILLALONGA, GILLES.

Excusés : Mmes SANCHEZ, PONS. MM. GIELY SCHNEIDER.

DECISION

APPEL du club de CABANNES CO d'une décision de la Commission des Statuts et Règlements en date du 05/10/2018.

Appel recevable de CABANNES CO en date du 08/10/2018, d'une décision de la Commission des Statuts et Règlements donnant match perdu par pénalité aux 2 équipes (CABANNES CO / CADENET LUBERON – D4 du 23/09/2018).

Après audition de :

Pour le club de CABANNES CO :

Monsieur BLANQUEZ, Président.

Absences excusés :

M. SERAHINI, Arbitre central du club de CABANNES CO,
M. BOUTAMINE, Arbitre assistant du club de CABANNES CO,
M. le Président du club de CADENET LUBERON FOOTBALL,
M. HESMIOL, Arbitre assistant du club de CADENET LUBERON FOOTBALL,
M. LEVEQUE, Educateur du club de CADENET LUBERON FOOTBALL.

Après rappel des faits et de la procédure,

Après débats contradictoires et explications diverses, le représentant de CABANNES CO reprenant la parole en dernier avant le retrait de toutes les personnes concernées.

Jugeant en appel et second ressort.

Le club de CABANNES CO admet qu'il aurait souhaité que le match soit à rejouer.

Après avoir pris connaissance et étudié les rapports établis par les personnes suivantes :

- M. BLANQUEZ (Président de CABANNES CO),
- M. BALVERDE (Président du club de CADENET LUBERON FOOTBALL),
- M. LEVEQUE (Educateur du club de CADENET LUBERON FOOTBALL),
- M. HERMIOL (Dirigeant du club de CADENET LUBERON FOOTBALL).

Il est acté et confirmé par toutes les personnes que la F.M.I. ou la feuille de match papier n'ont pas été remplies avant le début de la rencontre.

Que dans ces conditions précises, M. SERAHINI, Arbitre bénévole central de la rencontre, n'aurait pas dû faire débiter le match, même si un accord verbal des deux clubs pour remplir la feuille de match après la rencontre, avait été mis en avant.

M. l'Arbitre bénévole précise que la vérification des licences a été effectuée à partir de l'application « Footclub Compagnon », mais que peut-on vérifier ?

Compte tenu que cette rencontre n'aurait jamais dû débiter, sans l'établissement d'une feuille de match (F.M.I. ou papier) pour permettre la vérification de l'identité des joueurs (Art. 139 et 139 Bis des R.G. F.F.F.).

Attendu que cette rencontre a malgré tout, été jouée partiellement (abandon de terrain du club de CADENET LUBERON FOOTBALL).

Par ces motifs,

Le Commission Générale d'Appel, jugeant en second ressort, confirme la décision de la Commission des Statuts et Règlements, à savoir, match perdu par pénalité aux 2 équipes.

Le Président : Michel AUBERT,

Le Secrétaire : Joël VILLALONGA.

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 30 Octobre 2018

Déléguée du Comité de Direction : Melle LAURENÇOT.

Présents : MM. LANET (Président), GUELHES, THUY, MUNZINGER, THON, PEGOUD, SPADAFORA.

Excusés : MM. AJJANI R, BEGNIS, BOUAISS, MAIZEROI, AJJANI H.

Assiste à la séance : Mme ANDREO.

Reçu : M. MARQUIER Gérard.

INFORMATIONS ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres : le Mardi de 18h00 à 19h00.

TESTS ECRIT ET PHYSIQUE - OBLIGATOIRES

Samedi 3 Novembre 2018

Stade Muratori à CAMARET,
Départs à 10h00, 10h30 et 11h00.

Mercredi 7 Novembre 2018

Stade de la Souvine à MONTFAVET,
Départs à 19h00, 19h30 et 20h00.
Test écrit au District à partir de 18h30.

Samedi 10 Novembre 2018

Complexe sportif du JAS à CABANNES,
Départs à 10h00, 10h30 et 11h00.

Pas plus de 15 Arbitres/session. Prévoir stylo et bouteille d'eau.

CORRESPONDANCES

CLUBS

SAHUNE AS : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'arbitrage.

DEMANDE D'ARBITRES

PROVENCE RC : Dans la mesure du possible ; match du 04/11/18 en U17 D3.

ARBITRES

M. NICAUD M. : Noté le motif de votre absence à la Commission d'Appel Disciplinaire ainsi qu'aux tests (attestation employeur jointe).

M. BEKKAOUI A. : Reçu votre certificat médical.

M. GUIMONNEAU C. : Vous n'avez pas l'obligation de faire un rapport s'il n'y a pas eu d'incident.

M. AZARD L. : Lu, pris note.

M. BEN AISSA H. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 28/10/18.

M. CHAUVIN T. : Lu, pris note.

M. SAHKI R. : Noté votre présence le 10/11/18 pour les tests.

M. EL KALAI N. : Noté votre présence le 07/10/18 pour les tests.

INDISPONIBILITES

M. NICAUD M. : Du 03 au 11/11/18 (Attestation employeur jointe).

M. VERNET A. : Du 01 au 02/12/18.

M. IKAN M. : Du 03/11/18 au 15/01/18 les dimanches jusqu'à 11h00.

M. ZAIDI S. : Du 09 au 16/12/18.

M. KADDOURI M. : Le 27/10/18.

M. IKAN H. : Le 28/10/18.

M. CAMPAGNA F. : Du 03 au 04/11/18.

M. TABICH O. : 15 jours à partir du 24/10/18.

M. EFE S. : Le 04/11/18.

M. YAMLOUNI N. : Le 03/11/18.

NUMEROS IMPORTANTS

M. MUNZINGER - Contrairement Séniors : 06.73.86.35.55.

M. BOUAISS - Contrairement Jeunes : 06.16.40.26.91.

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 29 Octobre 2018

Présents : M. GILLES (Président). Mmes GUEGAN, TETON. M. CHAUMARD.

Excusé : M. YUSTE.

SECTEUR CHAMPIONNAT

D1

Le match n° 50039.1 : **COURTHEZON SC / PERNES ESP** du 11/11 est avancé au **Samedi 10/11 à 16h00** sur le stade Clapier à **ORANGE**.

D5

Le match n° 51039.1 : **JONQUIERES SC / ORANGE FC** du 11/11 se jouera à **13h00** au stade Martin.

Le match n° 51032.1 : **FC ORANGE / US ENTRAIGUES** du 05/11 : **Manque accord d'ENTRAIGUES**.

Le match n° 51034.1 : **GADAGNE SC / JONQUIERES SC** du 04/11 se jouera sur le stade **Paul Mille de Campbeau** à **GADAGNE**.

SECTEUR COUPE

LUNDI 05 NOVEMBRE 2018 A 17H00 AU DISTRICT
TIRAGE DES CADRAGES DES COUPES ROUMAGOUX ET ULYSSE FABRE
A JOUER LE 18/11/2018 A 14H30

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 30 Octobre 2018

Présents : MM. GUIZZARDI (Membre du Comité de Direction), GARCIA (Président), , ABEILLE.

Excusé(s) : MM. CRUZEL, POLI, DANY. Mmes NICOLAS, MAULET.

U19

HORAIRES DES RENCONTRES PERIODE HIVER

A partir du 1^{er} Novembre 2018 les rencontres de championnat seront à jouer à **15h30 pour les clubs suivant** :
PERTUIS USR / ENTRAIGUES US / MONTFAVET SC / TOUR D'AIGUES US / BOLLENE RCB (stade DI MECO) / COURTHEZON SC / ST REMY AS / CALAVON FC / VENTOUX SUD FC (stade BEDOIN) / CAVAILLON ARC (stade PAGNETTI).

Les rencontres de championnat et coupes se déroulant sur des terrains dépourvus d'éclairage seront fixés à **15h00**.

D1 : BARBENTANE O. / PERNES ESP. (stade Rame).

D2 :

== Poule A

DENTELLES FC / JONQUIERES SC / PERNES ESP 2 (stade Rame) / VENTOUX SUD FC (MAZAN Cosec).

== Poule B

ARC CAVAILLON (stade Jean Roman) / MAILLANE SDE / VAL DURANCE FA (stade Orgon) / GADAGNE SC.

Les clubs ci-dessous disposant d'un stade avec éclairage homologué par le District, et ayant fait la demande, joueront à **16h00**.

D1 : LE PONTET GD AV US 2 (stade Montbord et St Louis honneur) / PERNES ESP (stade Bernal) / VEDENE AC (La Banastière 1).

D2 :

== Poule A

MONTEUX O. (stade St Hilaire).

== Poule B

AVIGNON ACA (stade Dulcy) / MOLLEGES FC / LES ANGLES EMAF.

U17

U17 D1

Le match n° 51332.1 : **ORANGE FC 1 / SORGUES ESP 1** du 11/11/2018 est avancé au **10/11/2018 à 17h00 au stade Clapier** (accord des 2 clubs).

U17 D2

== Poule A

Le match n° 51464.1 : **COURTHEZON SC / AUTRE PROVENCE** est inversé et se jouera le **10/11/2018 à 15h00 au stade de MOLLANS**.

Le match retour se jouera le **17/03/2019 à 10h30 au stade de la Roquette à COURTHEZON**.

Considérant que l'équipe de MORIERES ACS 1 a émis le souhait de se retirer de ce championnat U17 D2 car il rencontre trop de difficultés.

Considérant que pour conserver l'éthique et l'esprit sportif de ce championnat, l'équipe de MORIERES ACS 1 est reversé dans le championnat U17 D3.

De ce fait, MORIERES ACS 1 est forfait Général en U17 D2.

MORIERES ACS devra rattraper ces 2 matchs en retard et ne pourra monter en catégorie supérieure en fin de saison. Tous les résultats de MORIERES ACS sont annulés.

U17 D3

== Poule B

Considérant que l'équipe de MORIERES ACS 1 a émis le souhait de se retirer de ce championnat U17 D2 car il rencontre trop de difficultés.

Considérant que pour conserver l'éthique et l'esprit sportif de ce championnat, l'équipe de MORIERES ACS 1 est reversé dans le championnat U17 D3.

De ce fait, MORIERES ACS 1 est forfait Général en U17 D2.

MORIERES ACS devra rattraper ces 2 matchs en retard et ne pourra monter en catégorie supérieure en fin de saison. Tous les résultats de MORIERES ACS sont annulés.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 30 Octobre 2018

Présents : Mme CHEVALLIER (Présidente). MM. PEGAS, BES, GARCIA.

Excusés : M. GUIZZARDI (Vice-Président District). Mmes CHAMBON (CTD DAP), COLOMBI, PELLEGRIN, CATALANO. MM. MASSANO, MALLAMACI, BRIEU.

Assistent à la séance : M. MARTINET (Président du District). Mme BERNARD (Conseillère pédagogique). Elaboration des Projets concernant la Coupe du Monde Féminine 2019.

CONDOLEANCES

La Commission Féminine présente ses très sincères condoléances à Mme COLOMBI ainsi qu'à sa famille suite au décès de sa belle-mère.

INFORMATION

LE TIRAGE DU PREMIER TOUR DES COUPES GRIOLET (U18F) et GRAND VAUCLUSE (U15F)

MARDI 13 NOVEMBRE 2018 À 18H30, AU DISTRICT GRAND VAUCLUSE

Les clubs sont cordialement invités à y assister.

CORRESPONDANCES

ISLE/SORGUE BC : Pris note des coordonnées de votre éducateur.

SORGUES ESP : Pris note de votre invitation à la remise du Label le 02/11/2018. La Commission vous remercie.

VEDENE AC : Pris note de votre candidature pour l'organisation des finales du 08/05/2019.

BOLLENE RCB : Pris note de votre non engagement en championnat U15F après les brassages.

PERTUIS USR : Pris note de votre courrier.

FFF : Pris note de votre courrier.

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT ADULTES À 8 – D2

== POULE A

Match n°52314.1 : **VISAN/NYONS 2 / TRAVAILLAN FC 1** du 04/11/2018 se jouera à **10h30 sur le stade Jullien à NYONS**. Accords des 2 clubs et de la Commission.

== POULE B

Match n° 52346.1 : **GORDES ESP 1 / MOURIES ENT 1** du 28/10/2018 **est reporté par la Commission suite aux intempéries, au 11/11/2018 à 10h30.**

Match n°52357.1 : **MOURIES ENT 1 / CAVAILLON PHENIX FEM. 2** du 04/11/2018 se jouera le **09/11/2018 à 20h00 au stade Espigoulier**. Accords des 2 clubs et de la Commission.

Match n°52377.1 : **ISLE/SORGUE BC 1 / CAVAILLON PHENIX FEM. 2** du 16/12/2018 se jouera à **14h30 à l'hippodrome de ISLE/SORGUE**. Accords des 2 clubs et de la Commission.

CHAMPIONNAT ADULTES A 11 – D1

== POULE C

AVIGNON AC : En attente de l'accord du club adverse :

Match n°52292.1 : **AVIGNON AC 2 / JONQUIERES SC 1** du 18/11/2018 est maintenu à **10h30 à Dulcy**.

SECTEUR COUPES

COUPE PAUL CHABAS

Match n° 52669.1 : **AVIGNON AC 2 / BARBENTANE O. 1** du 11/11/2018 se jouera à **13h00 sur le stade Dulcy**. Accords des 2 clubs et de la Commission.

COMMISSION DU FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 26 Octobre 2018

Présents : MM. BATTISTA (Président), COMBE, LAURENT, MAUREAU, THIABAUD.

Excusés : MM. PLUQUET, NOUGUIER, VOULET, ZANDOMENEGHI, GRAUGNARD (CTD), GUIZZARDI (Délégué du Comité Direction).
Mme CHAMBON (CTD DAP).

CATEGORIE U12-U13

- **Absence de licences arbitre :**

J1 : Poule 1 : **ARC CAVAILLON**,

J3 : Poule 3 : **BC ISLE** - Poule 9 : **FC ENTRAIGUES**.

- **Absence licence joueur – J3 :**

Poule 3 : **BC ISLE**,

Poule11 : **NYONS FC** (x4 joueurs),

Poule 9 : **FC ENTRAIGUES, SUD LUBERON**,

Poule12 : **CABANNES** (x3 joueurs).

- **Forfait simple - J3 :**

Poule 11 : **SARRIANS COM, VENTOUX SUD**.

- **Feuille de match non parvenue - J3 :**

Poule 3 : **FC TARASCON**

- **Absence licence responsable plateau -J3 :**

Poule 10 : **FC VILLENEUVE**

Calendrier Prévisionnel U12/U13 *Saison 2018/2019*

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
08-sept	Réunion éducateurs	19-janv	J6
15-sept		26-janv	Rattrapages
22-sept	Brassages	02-févr	J7
29-sept	Brassages	09-févr	
06-oct	Brassages	16-févr.	
13-oct	Brassages	23-févr	
20-oct	Rattrapages brassages	2-mars	J1
27-oct		09-mars	Finale Challenge U13 ou Rattrapages
03-nov		16-mars	J2
10-nov	J1	23-mars	Finale Départementale Festival Foot ou Rattrapages
17-nov	1er tour Festival Foot	30-mars	J3
24-nov	J2	06-avr	J4
01-déc	J3	13-avr.	
08-déc	J4	20-avr	

15-déc	J5	27-avr.	Finale Régionale Festival Foot ou Rattrapages
22-déc		04-mai	J5
29-déc		11-mai	J6
05-janv		18-mai	J7
12-janv	2ème tour Festival Foot ou Challenge Départemental	25-mai	Rattrapages

CATEGORIE U10-U11

AMENDE 10 €

- **Forfait simple (Absence non excusée) :**

Poule 6 : **MONTFAVET SC,**

Poule 7 : **US AVIGNON 2,**

Poule 9 : **VAL DURANCE 2,**

Poule 17 : **CFC AVIGNON 4.**

- **Absence de feuille de match :**

Poule 5 : **SC COURTHEZON**

Calendrier Prévisionnel U10-U11 Saison 2017/2018

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
15-sept	Rentrée du Foot	26-janv	Challenge Départemental
22-sept		02-févr	7
29-sept	Brassages	09-févr	
06-oct	Brassages	16-févr	
13-oct	Brassages	23-févr	
20-oct	Ratt	02-mars	1
27-oct		09-mars	2
03-nov		16-mars	Journée Dép. clubs labellisés ou Ratt
10-nov	1	23-mars	3
17-nov	2	30-mars	4
24-nov	3	06-avr	Journée Reg. clubs labellisés ou Ratt
01-déc	Challenge Départemental	13-avr	
08-déc	4	20-avr	
15-déc	5	27-avr	5
22-déc		04-mai	Finale Challenge Départemental
29-déc		11-mai	6
05-janv		18-mai	7
12-janv	Ratt	25-mai	Ratt
19-janv	6	01-juin	

CATEGORIE U8-U9

Calendrier Prévisionnel U8-U9 Saison 2018/2019

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
22/9	Rentrée du Foot	19/1	
29/9		26/1	Plateau 6
6/10	Plateau 1 chez A	2/2	
13/10		9/2	
20/10		16/2	
27/10		23/2	
3/11		2/3	Plateau 7
10/11	Plateau 2 chez B	9/3	
17/11		16/3	Plateau 8
24/11	Plateau 3 chez C	23/3	
1/12		30/3	Plateau 9
8/12	Plateau 4 chez D	6/4	
15/12		13/4	
22/12		20/4	
29/12		27/4	Plateau 10
5/1		4/5	
12/1	Plateau 5 chez E	11/5	Journée Nationale des Débutants

POULES U8/U9

POULE 1

A	VALREAS US 1
B	VISAN JS 1
C	BOSQUETAINE US 1
D	VAISON O. 1
E	AUTRE PROVENCE U.S 1
F	VISAN JS 2
G	VAISON O. 2
H	VISAN JS 3
I	R.C PROVENCE 3
J	R.C PROVENCE 4
K	AUTRE PROVENCE U.S 2

POULE 2

A	CADEROUSSE US 1
B	JONQUIERES SC 1
C	VEDENE AC 3
D	BEDARRIDES AS 1
E	E.AUBUNE 2
F	JONQUIERES SC 2
G	BEDARRIDES AS 2
H	VEDENE AC 4
I	JONQUIERES SC 3
J	E.AUBUNE 3

POULE 3

A	R.C PROVENCE 1
B	PIOLENC AS 1
C	BOLLENE RCB 1
D	COMTAT VENAISSIN JS 3
E	R.C PROVENCE 2
F	PIOLENC AS 2
G	BOLLENE RCB 2
H	PIOLENC AS 3
I	BOLLENE RCB 3
J	

POULE 4

A	MALAUCENE RG 1
B	CAROMB SC 1
C	SARRIANS COM 2
D	CARPENTRAS F.C. 2
E	ALTHEN SC 1
F	ENTRAIGUES FC 1
G	SARRIANS COM 3
H	CARPENTRAS F.C. 3
I	ENTRAIGUES FC 2
J	MALAUCENE RG 2

POULE 5

A	TARASCON FC 1
B	GRAVESON ENT 1
C	ROGNONAS SC 1
D	
E	BOULBON ES 1
F	TARASCON FC 2
G	BOULBON ES 2
H	TARASCON FC 3
I	
J	

POULE 6

A	MONTFAVET SC 1
B	ST SAT AVIGNON US 1
C	AVIGNON OUEST F.C 1
D	MONTFAVET SC 2
E	ST SAT AVIGNON US 2
F	AVIGNON OUEST F.C 2
G	AVIGNON OUEST F.C 3
H	LES ANGLES EMAF 1
I	LES ANGLES EMAF 2
J	ST SAT AVIGNON US 3

POULE 7		POULE 8		POULE 9	
A	PLAN D'ORGON 1	A	ST JEAN GRES FONTV. 1	A	LES VIGNERES FC 1
B	C. O. CABANNAIS 1	B	AUREILLE FC 1	B	LE THOR U.S 1
C	ST ANDIOL O. 1	C	MAUSSANE ESVB 1	C	SC GADAGNE 2
D	CHEVAL BLANC FC 1	D	VAL DURANCE FA 1	D	LE THOR U.S 2
E	MOLLEGES FC 1	E	MOURIES ENT. 1	E	SC GADAGNE 3
F	PLAN D'ORGON 2	F	ST JEAN GRES FONTV. 2	F	
G	C. O. CABANNAIS 2	G	AUREILLE FC 2	G	
H	CHEVAL BLANC FC 2	H	MAUSSANE ESVB 2	H	
I	PLAN D'ORGON 3	I	VAL DURANCE FA 2	I	
J	ST ANDIOL O. 2	J	MOURIES ENT. 2	J	
K	CHEVAL BLANC FC 3				
L	C. O. CABANNAIS 3				

POULE 10		POULE 11	
A	PAYS D'APT 1	A	ET.S.CUCURON 1
B	GORDES ESP. 1	B	VILLELAURE SOC 1
C	BONNIEUX LACOSTE ASJ 1	C	FOOTBALL CADENET LUB 1
D	GOULT ROUSSILLON 1	D	SUD LUBERON ENT. S. 1
E	PAYS D'APT 2	E	OPPEDE MAUBEC 1
F	GOULT ROUSSILLON 2	F	FOOTBALL CADENET LUB 2
G	PAYS D'APT 3	G	SUD LUBERON ENT. S. 2
H	BONNIEUX LACOSTE ASJ 2	H	VILLELAURE SOC 2
I		I	
J		J	

POULE U9

POULE 12		POULE 13		POULE 14	
A	MONDRAGON MORNAS 1	A	COURTHEZON SC 1	A	PERNES ESP 1
B	LAPALUD US 1	B	ORANGE FC 1	B	MONTEUX O. 1
C	COMTAT VENAISSIN JS 1	C	ORANGE GRES US 1	C	VENTOUX SUD FC M/B 1
D	CAMARET AS 1	D	DENTELLES FC 1	D	VEDENE AC 1
E	MONDRAGON MORNAS 2	E	SARRIANS COM 1	E	PERNES ESP 2
F	LAPALUD US 2	F	E.AUBUNE 1	F	MONTEUX O. 2
G	COMTAT VENAISSIN JS 2	G	ORANGE FC 2	G	VENTOUX SUD FC M/B 2
H	CAMARET AS 2	H	DENTELLES FC 2	H	VEDENE AC 2
I		I	ORANGE GRES US 2	I	MONTEUX O. 3
J		J		J	VENTOUX SUD FC M/B 3

POULE 15		POULE 16		POULE 17	
A	CARPENTRAS F.C. 1	A	VILLENEUVE FC 1	A	AVIGNON CFC 1
B	PERNES ESP 3	B	AVENIR CLUB AVIGNON 1	B	AVIGNON US 1
C	ST DIDIER US 1	C	LE PONTET US 1	C	AVIGNON CFC 2
D	PERNES ESP 4	D	SORGUES ESP 1	D	AVENIR CLUB AVIGNON 3
E	MORIERES ACS 1	E	VILLENEUVE FC 2	E	AVIGNON US 2
F	MORIERES ACS 2	F	AVENIR CLUB AVIGNON 2	F	AVENIR CLUB AVIGNON 4
G	ISLE BC 3	G	LE PONTET US 2	G	AVIGNON CFC 3
H	CAUMONT FC 1	H	SORGUES ESP 2	H	LES ANGLES EMAF 3
I	CAUMONT FC 2	I	LE PONTET US 3	I	
J		J	SORGUES ESP 3	J	

POULE 18		POULE 19		POULE 20	
A	BARBENTANE O. 1	A	CALAVON FC 1	A	PERTUIS USR 1
B	MAILLANE SDE 1	B	ISLE BC 1	B	TOUR AIGUES US 1
C	NOVES O. 1	C	GADAGNE SC 1	C	
D	ST REMY AS 1	D	VELLERON SO 1	D	TOUR AIGUES US 2
E	CHATEAURENARD FA 1	E	CAVAILLON ARC 1	E	PERTUIS USR 3
F	BARBENTANE O. 2	F	CALAVON FC 2	F	TOUR AIGUES US 3
G	MAILLANE SDE 2	G	ISLE BC 2	G	
H	NOVES O. 2	H	VELLERON SO 2	H	
I	ST REMY AS 2	I	CALAVON FC 3	I	
J	EYRAGUES O. 1	J	CAVAILLON ARC 2	J	

POULES U8

POULE 21		POULE 22		POULE 23	
A	LAPALUD US 3	A	ORANGE GRES US 3	A	
B	MONDRAGON MORNAS 3	B	COURTHEZON SC 2	B	VENTOUX SUD FC M/B 4
C	CAMARET AS 3	C	DENTELLES FC 3	C	PERNES ESP 5

Suite POULE 21	
D	ORANGE FC 3
E	LAPALUD US 4
F	MONDRAGON MORNAS 4
G	CAMARET AS 4
H	
I	
J	

Suite POULE 22	
D	MONTEUX O. 4
E	ORANGE GRES US 4
F	COURTHEZON SC 3
G	DENTELLES FC 4
H	MONTEUX O. 5
I	MONTEUX O. 6
J	

Suite POULE 23	
D	ST DIDIER US 2
E	VENTOUX SUD FC M/B 5
F	PERNES ESP 6
G	ST DIDIER US 3
H	VENTOUX SUD FC M/B 6
I	
J	

POULE 24	
A	AVENIR CLUB AVIGNON 5
B	VILLENEUVE FC 3
C	SORGUES ESP 4
D	LE PONTET US 4
E	AVENIR CLUB AVIGNON 6
F	VILLENEUVE FC 4
G	SORGUES ESP 5
H	LE PONTET US 5
I	SORGUES ESP 6
J	AVIGNON CFC 7

POULE 25	
A	AVIGNON US 3
B	AVIGNON CFC 4
C	AVENIR CLUB AVIGNON 7
D	MORIERES ACS 3
E	AVIGNON CFC 5
F	AVENIR CLUB AVIGNON 8
G	AVIGNON US 4
H	AVIGNON CFC 6
I	MORIERES ACS 4
J	MORIERES ACS 5

POULE 26	
A	BARBENTANE O. 3
B	MAILLANE SDE 3
C	NOVES O. 3
D	ST REMY AS 3
E	CHATEAURENARD FA 2
F	BARBENTANE O. 4
G	MAILLANE SDE 4
H	NOVES O. 4
I	CHATEAURENARD FA 3
J	EYRAGUES O. 2

POULE 27	
A	VELLERON SO 3
B	CALAVON FC 4
C	ISLE BC 3
D	CAUMONT F.C 3
E	VELLERON SO 4
F	ISLE BC 4
G	CALAVON FC 5
H	CALAVON FC 6
I	CAVAILLON ARC 3
J	CAVAILLON ARC 4
K	FC CHEVAL BLANC 4
L	FA VAL DURANCE 3

POULE 28	
A	TOUR AIGUES US 4
B	PERTUIS USR 2
C	TOUR AIGUES US 5
D	PERTUIS USR 4
E	TOUR AIGUES US 6
F	TOUR AIGUES US 7
G	
H	
I	
J	

CATEGORIE U6/U7

Calendrier Prévisionnel U6-U7 Saison 2018/2019
--

Date	Forme de pratiques	Date	Forme de pratiques
29/9	Rentrée du Foot	26/1	
6/10		2/2	Plateau 6
13/10	Plateau 1 chez A	9/2	
20/10		16/2	
27/10		23/2	
3/11		2/3	
10/11		9/3	Plateau 7
17/11	Plateau 2 chez B	16/3	
24/11		23/3	Plateau 8
1/12	Plateau 3 chez C	30/3	
8/12		6/4	Plateau 9
15/12	Plateau 4 chez D	13/4	

22/12		20/4	
29/12		27/4	
5/1		4/5	Plateau 10
12/1		11/5	
19/1	Plateau 5 chez E	18/5	Journée Nationale des Débutants

POULES U7

POULE 1

A	CAMARET AS 1
B	COURTHEZON SC 1
C	JONQUIERES SC 1
D	LAPALUD US 1
E	BEDARRIDES AS 1
F	CAMARET AS 2
G	COURTHEZON SC 2
H	CAMARET AS 3
I	
J	

POULE 2

A	MONTEUX O. 1
B	PERNES ESP 1
C	VENTOUX SUD FC M/B 1
D	MALAUCENE RG 1
E	VEDENE AC 1
F	MONTEUX O. 2
G	PERNES ESP 2
H	VENTOUX SUD FC M/B 2
I	MONTEUX O. 3
J	VEDENE AC 2

POULE 3

A	AVENIR CLUB AVIGNON 1
B	AVIGNON CFC 1
C	AVIGNON OUEST F.C 1
D	
E	
F	AVENIR CLUB AVIGNON 2
G	AVIGNON CFC 2
H	AVIGNON OUEST F.C 2
I	
J	

POULE 4

A	
B	CAUMONT F.C 1
C	ISLE BC 1
D	CALAVON FC 1
E	CAVAILLON ARC 1
F	CALAVON FC 2
G	CAVAILLON ARC 2
H	ISLE BC 2
I	
J	

POULE 5

A	TOUR AIGUES US 1
B	PERTUIS USR 1
C	
D	TOUR AIGUES US 2
E	PERTUIS USR 2
F	TOUR AIGUES US 3
G	
H	
I	
J	

POULE 6

A	MORIERES ACS 1
B	
C	LE PONTET US 1
D	SORGUES ESP 1
E	MORIERES ACS 2
F	
G	LE PONTET US 2
H	SORGUES ESP 2
I	SORGUES ESP 3
J	

POULES U6

POULE 7

A	LAPALUD US 3
B	CAMARET AS 4
C	
D	JONQUIERES SC 2
E	LAPALUD US 2
F	CAMARET AS 5
G	
H	
I	
J	

POULE 8

A	PERNES ESP 3
B	BEDARRIDES AS 2
C	SORGUES ESP 4
D	MORIERES ACS 3
E	LE PONTET US 3
F	SORGUES ESP 5
G	MORIERES ACS 4
H	LE PONTET US 4
I	
J	

POULE 9

A	BARBENTANE O. 2
B	AVENIR CLUB AVIGNON 3
C	
D	
E	AVIGNON CFC 3
F	BARBENTANE O. 3
G	AVIGNON CFC 4
H	
I	
J	

POULE 10

A	CAVAILLON ARC 3
B	CALAVON FC 3
C	CAUMONT F.C 2
D	
E	CALAVON FC 4
F	ISLE BC 3
G	
H	
I	
J	

POULE 11

A	PERTUIS USR 3
B	
C	TOUR AIGUES US 4
D	PERTUIS USR 4
E	TOUR AIGUES US 5
F	TOUR AIGUES US 6
G	
H	
I	
J	

POULES U6/U7

POULE 12

A	NYONS FC 1
B	SAHUNE AS 1
C	VAISON O. 1
D	VALREAS US 1
E	VISAN JS 1
F	AUTRE PROVENCE U.S 1
G	VAISON O. 2
H	
I	
J	

POULE 13

A	BOLLENE RCB 1
B	COMTAT VENAISSIN JS 1
C	R.C PROVENCE 1
D	MONDRAGON MORNAS 1
E	PIOLENC AS 1
F	BOLLENE RCB 2
G	R.C PROVENCE 2
H	MONDRAGON MORNAS 2
I	PIOLENC AS 2
J	

POULE 14

A	ORANGE FC 1
B	CADEROUSSE US 1
C	ORANGE GRES US 1
D	DENTELLES FC 1
E	JONQUIERES SC 3
F	ORANGE FC 2
G	ORANGE GRES US 2
H	ORANGE GRES US 3
I	CADEROUSSE US 2
J	CADEROUSSE US 3

POULE 15

A	CAROMB SC 1
B	E.AUBUNE 1
C	SARRIANS COM 1
D	CARPENTRAS F.C. 1
E	ST DIDIER US 1
F	E.AUBUNE 2
G	CARPENTRAS F.C. 2
H	MALAUCENE RG 2
I	
J	

POULE 16

A	LES ANGLES EMAF 1
B	AVIGNON US 1
C	MONTFAVET SC 1
D	VILLENEUVE FC 1
E	U.S BARTHELASSE 1
F	LES ANGLES EMAF 2
G	AVIGNON US 2
H	VILLENEUVE FC 2
I	AVIGNON US 3
J	MONTFAVET SC 2

POULE 17

A	ENTRAIGUES FC 2
B	VELLERON SO 1
C	ENTRAIGUES FC 1
D	ALTHEN SC 1
E	ST SAT AVIGNON US 1
F	GADAGNE SC 1
G	GADAGNE SC 2
H	LE THOR U.S 1
I	
J	

POULE 18

A	MOURIES ENT 1
B	AUREILLE FC 1
C	MAUSSANE ES 1
D	ST JEAN GRES FONTV. 4
E	
F	MOURIES ENT 2
G	ST JEAN GRES FONTV. 5
H	
I	
J	

POULE 19

A	TARASCON FC 1
B	ST JEAN GRES FONTV. 1
C	ST REMY AS 1
D	MAILLANE SDE 1
E	TARASCON FC 2
F	ST JEAN GRES FONTV. 2
G	ST JEAN GRES FONTV. 3
H	ST REMY AS 2
I	
J	

POULE 20

A	CHEVAL BLANC FC 1
B	PLAN D'ORGON 1
C	MOLLEGES FC 1
D	ST ANDIOL O. 1
E	C. O . CABANNAIS 1
F	CHEVAL BLANC FC 2
G	PLAN D'ORGON 2
H	C. O . CABANNAIS 2
I	CHEVAL BLANC FC 3
J	EYGALIERES US 1

POULE 21

A	AV.GOULT ROUSSILLON 1
B	SUD LUBERON ENT. S. 1
C	CUCURON ES 1
D	VILLELAURE SOC 1
E	PAYS D'APT 1
F	SUD LUBERON ENT. S. 2
G	
H	
I	
J	

POULE 22

A	CHATEAURENARD FA 1
B	EYRAGUES O. 1
C	ROGNONAS SC 1
D	GRAVESON ENT 1
E	NOVES O. 1
F	CHATEAURENARD FA 2
G	CHATEAURENARD FA 3
H	GRAVESON ENT 2
I	GRAVESON ENT 3
J	NOVES O. 2
K	BARBENTANE O. 1

COMMISSION TECHNIQUE

DISPOSITIF de FORMATION de l'ENCADREMENT des CLUBS, Saison 2018/2019

**Formule (4 jours) : Certificat Fédéral de Football 1 - 2 - 3 - 4 ou
Formule (2 jours) : Module U7 (1 jour) - U9 - U11 - U13 - U15 - U19 - Séniors - GB**

La Commission Technique du District GRAND VAUCLUSE de Football organise des stages de formation aux certificats fédéraux à destination de l'encadrement des clubs sous la forme de stages continus ou sous la forme modulaire.

Les dates de FORMATION ou les FORMULES sont susceptibles de nouvelles programmations ou de modifications en fonction des possibilités d'organisation, des besoins des clubs, du calendrier régional ou directives de la DTN.

Les dates des CERTIFICATIONS (inscription volontaire des candidats) seront proposées pour la validation des formations par la Ligue de la Méditerranée (9 dates dans la saison).

RENSEIGNEMENTS

Après du CTD, Ludovic GRAUGNARD (04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52)
District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL
Clos des bastides – Chemin Bel Air – C.S. 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tel : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03 – Mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr

INSCRIPTIONS aux formations

Via Site Internet du District

Cliquez sur l'onglet «Technique» → «Formations de cadres» → «Inscriptions»

	Module GB Découverte Ou CFF4 ...	C.F.F.1 ou Module U9 ou Module U11	C.F.F.2 ou Module U13 ou Module U15	C.F.F.3 ou Module U17/U19 ou Module SENIOR
ORGANISATION	Différentes formules pourront être proposées : (4 jours en continu, 2 jours à suivre, 2 journées discontinues, ...). Le nombre de places en formation est limité.			
INSCRIPTIONS	NB : l'entrée en formation est libre. Exemple : je peux commencer par suivre le module U15, puis faire le module U9, puis le module SENIOR, ... ou suivre le CFF3 puis le CFF1.			
CERTIFICATION	Date décalée dans le temps : Le candidat devra se présenter en justifiant de 5 séances faites en club dans l'une des catégories concernées par le diplôme visé (validation par tuteur de son choix ayant au minimum le diplôme équivalent à celui visé par le candidat). Il s'inscrit à la certification s'il le souhaite et quand il le souhaite (à condition d'être titulaire de l'attestation complète du certificat demandé). Ex : Attestation U13 et attestation U15 (obtenues en ayant suivi soit 2 modules soit un stage CFF complet) pour présenter le CFF2...			
MODALITÉS d'ÉVALUATION	Les candidats qui s'inscriront aux journées de certification recevront une convocation avec un thème pédagogique de séance à préparer. Ils devront présenter les <u>attestations de formation</u> obtenue à l'issue d'un stage complet ou des modules. Ils seront évalués au cours d'un <u>passage pédagogique</u> en situation puis d'un <u>entretien oral</u> portant sur le dossier présenté (les séances faites en club) et sur les connaissances.			

PLANNING FORMATIONS de CADRES 2018-2019

Dates	COUT FORMULE	Type de Formation	Lieux	Objectifs des formations	Conditions d'inscription (dès la mise en ligne des formations sur Internet)
26.27.29.30 Novembre 2018	160 euros ½ Pension	CFF2 2x2 jours	Secteur centre et nord	Module U7 Catégories : U6 et U7 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance de découverte au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini	Module U7 Etre âgé de 18 ans Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District
19 Décembre 2018	25 euros ½ Pension	Module Animatrice	Carpentras	Module U9 Catégories : U8 et U9 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance d'éveil au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini	Module U9 Etre âgé de 15 ans minimum Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District
7.8.10.11 Janvier 2019	160 euros ½ Pension	CFF1 4 jours	District Grand Vaucluse	Module U11 Catégorie : U10 et U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U11 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	Modules U11/U13/U15/ CFF1/CFF2/CFF3/ GB découverte Etre âgé de 16 ans minimum Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District
28.29.31 Janvier et 01.Février 2019	160 euros ½ Pension	CFF3 2 x 2 jours	Secteur centre et nord	CFF1 Catégories : U9 à U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour les catégories du foot d'animation, d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans les catégories d'âge concernées.	Module U13 Catégorie : U13 (11/12 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U13 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.
9 Février 2018	25 euros ½ Pension	Module U7		Module U15 Catégorie : U15 (13/14 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U15 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	Cliquez Onglet FORMATION Puis Inscriptions Choisir ensuite la formule désirée :
4 et 5 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U13 2 jours	Secteur sud	CFF2 Catégories : U13 à U15 (11 ans à 14 ans) Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre de la préformation D'entraîner des groupes de jeunes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	Module 32h pour un CFF, -Module 16h pour une catégorie précise, -Module complémentaire pour U7, -Module GB découverte.
7 et 8 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U15 2 jours	Secteur sud	CFF3 Catégories : U17.U19 à Séniors	Pensez à notifier le mail du candidat à la formation au moment de l'inscription
25 et 26 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U9 2 jours	Secteur sud		
28 et 29 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U11 2 jours	Secteur sud		
1.2.4.5 Avril 2019	160 euros ½ Pension	CFF3 2 X 2 jours	Secteur sud		
6.7.9.10 Mai 2019	160 euros ½ Pension	CFF2 2 x 2 jours	Secteur centre		

				Être en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre du foot de formation et séniors D'entraîner des groupes d'adultes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	
--	--	--	--	--	--

Certifications prévues dans le Grand Vaucluse : 16 Novembre 2018 - 01 Mars 2019 - 17 Mai 2019

INFO PRATIQUE

LICENCE(S) « EDUCATEURS »

Vous avez la possibilité de demander une licence « spécifique » pour vos éducateurs en début de saison. Vous pourrez cocher la case sur le bordereau de demande pour la licence correspondant à :

- **ANIMATEUR FEDERAL** (attestations de modules),
- **EDUCATEUR FEDERAL ou TECHNIQUE REGIONAL ou TECHNIQUE NATIONAL** (diplômes reconnus).

ANIMATEUR FÉDÉRAL*	EDUCATEUR FÉDÉRAL	TECHNIQUE RÉGIONAL	TECHNIQUE NATIONAL
- module U9 et/ou U11 - module U13 et/ou U15 - module U17.19 et/ou Séniors - module Gardien de but - module Beach Soccer - module U6/U7 - module handicap - module Futsal	- initiateur 1 - initiateur 2 - animateur sénior - C.F.F 1, C.F.F 2 ou C.F.F 3 Certifié	- BEES 1 - Brevet de Moniteur de Football (BMF) - Brevet d'Entraîneur Football (BEF)	Diplôme d'Entraîneur de Football (DEF) - Diplôme d'Entraîneur Supérieur (DES)

« LES ESPOIRS DU FOOTBALL »

Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur

La Commission Technique vous informe des actions fédérales mises en place concernant l'[Evaluation](#), l'[Observation](#), la [Détection](#), le [Perfectionnement](#) et la [Sélection](#) pour les joueuses et joueurs concernés par les catégories d'âge suivantes.

Catégories concernées :

Garçons : U13 /U14 /U15/ U16,

Filles : U13 /U14 /U15.

Objectifs de l'opération :

DÉTECTER / ORIENTER / ACCOMPAGNER / FORMER / SÉLECTIONNER

- Permettre la promotion des jeunes joueurs(es), de tous(tes) les jeunes joueurs(es),
- Confronter les meilleurs(es) entre eux(elles) (*émulation, évaluation, ...*),
- Renforcer le niveau technique,
- Enrichir les connaissances en terme de principes de jeu,
- Renforcer les qualités psychologiques (*comportement, compétitivité, ...*),
- Favoriser la préparation de l'élite départementale (*vers l'élite régionale, puis nationale*),
- Favoriser l'orientation des meilleurs(es) vers les structures d'accès au haut niveau, (*Pôles Espoirs, Pôle France, Sections «Elite», Centre Formation, clubs de haut niveau*).

TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉTECTIONS

Lien

- Planning des DÉTECTIONS Garçons
- Planning des DÉTECTIONS Filles

- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U13,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U16,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U13.

- Grilles des procédures d'organisation par catégories (ajustement possible en fonction des catégories d'âge, du nombre de joueurs, des conditions d'organisation ...), elles concernent les garçons et s'appliquent aussi au niveau des filles (même si le calendrier est différent) dans les objectifs et les modalités de travail.

OPERATION « Les ESPOIRS du FOOTBALL » GARCONS (U13-U14)

OPERATION DE DÉTECTIONS GARCONS (U15-U16)

Détection / Accompagnement / Perfectionnement / Évaluation / Sélection 2018/2019

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueurs des catégories U13 à U16 dans le cadre du P.P.F. (Plan de Formation Fédéral).

Action menée en 3 temps :

- Évaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1^{ère} Phase	2^{ème} Phase	3^{ème} Phase
U13 12 ans & Pôle Espoirs	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Propositions clubs + observations matchs</i> <i>Retour fiche au District avant le 18 Octobre 2018</i>	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements et détections :</u> 14 novembre 2018 28 novembre 2018 12 décembre 2018 09 janvier 2019 16 janvier 2019 23 janvier 2019 Retour liste Pôle Espoir : 28 janvier 2019 <u>Dates CPS :</u> 27 février - 03 avril 2019 15 mai - 12 juin 2019	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>1^{er} Rassemblement Stages Interdépartementaux :</u> Stage 1 18/19 Février 2019 Stage 2 20/21 Février 2019 Stage 22/23 Février 2019 <u>2^{ème} rassemblement Journée Régionale :</u> Merc. 03 Avril 2019 <u>Stage Probatoire Pôle</u> Du 8 au 10 Mai 2018

	1^{ère} Phase	2^{ème} Phase	3^{ème} Phase
U14 13 ans	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Propositions clubs + observations matchs</i> <i>Retour fiche au District avant le : 23 Novembre 2019</i>	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements et détections :</u> 22 et 23 Octobre 2018 (gpe n-1) 19 Décembre 2018 (gpe n-1) <u>Dates CPS :</u> 30 janvier 2019 20 mars 2019 24 avril 2019 29 mai 2019	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>CPS :</u> Mercredi 23, 24 et 25 Octobre 2018 Mercredi 09 et 16 Janvier 2019 <u>Rassemblement Régional :</u> Mercredi 06 Mars 2019 <u>Stage Ligue :</u> Du 16 au 18 Avril 2019 <u>Match Amical :</u> Mercredi 15 Mai 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> du 18 au 20 Juin 2019

	1^{ère} Phase	2^{ème} Phase	3^{ème} Phase
U15 14 ans	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Propositions clubs + observations matchs</i> <i>Retour fiche au District avant le 14 Sept 2018</i>	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements et détections :</u> 3 octobre 2018 (gpe n-1) 10 octobre 2018 17 octobre 2018 <u>Stage départemental :</u> 29-30-31 octobre 2018 <u>Match de préparation :</u> 7 novembre 2018 21 novembre 2018	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>Rassemblement Rég.1 :</u> 05 Janvier 2019 <u>Rassemblement Rég.2:</u> 02 Février 2019 <u>Stage Régional :</u> Avenir : 12 au 14 Février 2019 Elite : 19 au 21 Février 2019

		<u>Rencontres Inter Districts :</u> (Convocation District) 5 décembre 2018	<u>Matchs amicaux Elite / Avenir :</u> Mercredi 13 Mars 2019 Mercredi 27 Mars 2019 <u>Stage Inter Liges :</u> Elite : 09 au 12 Avril 2019 Avenir : 16 au 19 Avril 2019
U16 15 ans	<u>Détection dans les clubs</u> Propositions clubs + observations matchs <i>Retour fiche au District avant le : 10 Sept. 2018</i>	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates détections ou observations matchs</u> 26 septembre 2018 + observations matchs Août / Septembre	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>Journée régionale :</u> Mercredi 29 Août 2018 Mercredi 26 Sept. 2018 <u>Stage Ligue :</u> 29 au 31 Octobre 2018 <u>Matchs amicaux :</u> Mercredi 12 Déc. 2018 Mercredi 30 Janvier 2019 <u>Stage Inter Liges :</u> Du 19 au 21 Février 2019

CALENDRIER PREVISIONNEL

	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	3 ^{ème} phase
U15 14 ans (2004) Rassemblement Interdistricts	<u>Détection dans les clubs</u> <i>Retour fiche au District avant le 14 Sept. 2018</i> <i>Propositions clubs et listing connus saison précédente</i>	<u>Détection / Observation District</u> (convocation District) 03 Octobre 2018 (Gpe U14 n -1) 10 Octobre 2017 17 Octobre 2017 <u>Stage Départemental</u> 29-30-31 oct 2018 <u>Match amical (à confirmer)</u> 7 Novembre 2018 21 Novembre 2018	<u>Observation Ligue</u> <u>Match Interdistricts</u> 05 décembre 2018 vs Provence <u>Journées Ligue</u> 05 Janvier 2019 02 Février 2019 <u>Stage élite/avenir</u> 12 au 14 février 2019 19 au 21 février 2019 <u>Matchs amicaux : élite/avenir</u> 13 et 27 Mars 2019 <u>Rassemblement Inter Ligue U15</u> 16 au 19 Avril 2019

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avertir leurs joueurs**.
Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro ...).

En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir le responsable de l'action (CTD) 04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52,

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical ...).

En cas de non respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.

OPÉRATION « ESPOIRS DU FOOTBALL » U15 NÉS EN 2004 Evaluation et Détection

Nous vous communiquons la liste des joueurs convoqués pour un match amical dans la catégorie U15 (2004) :

MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018
Contre U16 LE PONTET
Au stade Vincent MURATORI à CAMARET
Coup d'envoi 14h30

RDV :
13h30 au STADE DE CAMARET

ATTENTION, EN CAS DE TERRAIN IMPRATICABLE, LE MATCH SE JOUERAIT à 18H30 au stade ST Louis (synthétique) au PONTET avec un rdv à 17h30

Dans ce cas, nous vous préviendrons directement ou par l'intermédiaire des éducateurs du club.

Entre parenthèse clubs précédents

US LE PONTET

JHILAL Ayoub (CAMARET AS - RC PROVENCE)
PEYRON Alex (SARRIANS COM – E. AUBUNE – DENTELLES FC - AVIGNON)
RAZAFIMAHASAHY JORDAN (ST LAURENT DES A – NIMES – AVIGNON - KOUROU)

O.MONTEUX

SERRIES Colin
SERRIES Tom
CONTARDO Enzo (CHUSCLAN – ORANGE)

AC VEDENE

AGUILAR Samuel (PERNES ESP – ST DIDIER US)
EL MARDI Hazedine (ORANGE – BAGNOLS)
MARRE Esteban (VEDENE AC – PONTET GD AV. 84)

AVIGNON AC

ACHOUR Wassim
DAHAK Amine (CAVAILLON ARC)
DEVERGNE Tom (VEDENE AC – PONTET GD AV. 84)
DJOUAHIR Enzo (TAVEL – AVIGNON – ORANGE)
EL HASSANI Samir
GARCIA Riad (CAVAILLON ARC)
GUERLESQUIN Lucas (NOVES O. – ST REMY AS)
LABRIKI Anass (SORGUES ESP)
PASCAL Noah (CHEVAL BLANC FC)
SINARD Quentin (ENTRAIGUES US)
BRICHET Alban (ST ROMAN - VOCONCES-DENTELLES FC)

AS ST REMY

BEAUME Nathan (GRAVESON ENT – BARBENTANE O.)

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avertir leurs joueurs**.
Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro ...).

En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

- 1/ Prévenir le responsable de l'action (CTD) 04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52,
- 2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical).

En cas de non-respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.

OPERATION « LES ESPOIRS DU FOOTBALL » FILLES (U13 A U15)

Détection / Perfectionnement / Évaluation / Sélection

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueuses des catégories U13 à U15 dans le cadre du PPF (Plan de Performance Fédéral).

Action menée en 3 temps :

- Evaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1ère phase	2ème phase	3ème phase
U13 Filles (2006)	<u>Evaluation</u> <u>dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> <i>Retour fiche au District</i> <i>avant le :</i> <i>22 Octobre 2018</i>	<u>Détection /</u> <u>Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements</u> <u>et détections :</u> 7 Novembre 2018 16 Janvier 2019 27 Mars 2019 15 Mai 2019	
U14 Filles (2005)	<u>Evaluation</u> <u>dans les clubs</u> <i>Propositions clubs</i> <i>Retour fiche au District</i> <i>avant le :</i> <i>24 Septembre 2018</i>	<u>Détection /</u> <u>Observation District</u> (Convocation District) <u>Dates rassemblements</u> <u>et détections :</u> 10 Octobre 2018 12 Décembre 2018 3 Avril 2019 <u>Stage départemental</u> 19 et 20 Février 2019	<u>Détection /</u> <u>Observation Ligue</u> (Convocation Ligue) <u>Stage Ligue :</u> 10 au 12 Avril 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> 18 au 20 Juin 2019

	<u>Evaluation dans les clubs</u>	<u>Détection / Observation District</u> (Convocation District)	<u>Détection / Observation Ligue</u> (Convocation Ligue)
U15 Filles (2004)	<i>Propositions clubs</i> <i>Retour fiche au District avant le :</i> <i>10 Septembre 2018</i>	<u>Dates rassemblements et détections :</u> 26 Septembre 2018 17 Octobre 2018 21 Novembre 2018 <u>Stage départemental</u> 29 au 31 Octobre 2018 <u>Match Inter districts</u> 5 Décembre 2018	<u>Stage Ligue :</u> 3 au 5 Janvier 2019 12 au 14 Fév. 2019 <u>Matchs amicaux :</u> 6 Mars 2019 20 Mars 2019 <u>Stage Inter Ligues :</u> 16 au 19 Avril 2019

OPERATION « ESPOIRS DU FOOTBALL » U13 FILLES (Nées en 2006) Evaluation et Détection

Nous vous communiquons la liste des joueuses convoquées pour un centre de perfectionnement le :

**Mercredi 7 Novembre 2018 de 14h30 à 17h00,
Au Stade Nardini
200 Avenue des Lucines - Quartier de Sèves
84320 ENTRAIGUES**

RDV à 14h15 muni de ses équipements (protèges tibia obligatoire) et de sa gourde individuelle.

<u>FOOTBALL CADENET LUBERON</u> FRANCO Lucie <u>O. ST ANDIOL</u> CHORLIET Ninon DALMAS Léa ROUBAUD Marine YERNAUX Serena <u>US CADEROUSSE</u> BENOIT BLANC Noélise SABAT Alyssia TERESZKO Mélanie <u>SC COURTHEZON</u> GOUDET Leslie GOUDET Noémie HURET PETRANTONI Lyna POMMEREUL Clélia WAGNER Emmeline <u>O. MONTEUX</u> PEYRON Madeleine	<u>RG MALAUCENE</u> BUCH Carla <u>US TOURAINE</u> CASSIO DEL GIACCO Flora <u>SO VELLERON</u> VAN DEN BRANDE Elsa <u>FA CHATEAURENARD</u> EL KHADFI Amira <u>ESP. PERNES</u> BONJEAN Elisa <u>FC CARPENTRAS</u> MAILLARD Elvira <u>JS VISAN</u> PADAVANO Justine <u>US GRES ORANGE</u> MACRET Lalie <u>US LAPALUD</u> LORIA Savannah
---	---

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avertir leurs joueuses. Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, entraînement...).**

En cas d'empêchement d'une de vos joueuses ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir la responsable de l'action CHAMBON Claire (CTD DAP) au 06 73 86 35 51,

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical).

En cas de non-respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 25 Octobre 2018

Présents : MM. RIPPERT (Président), LOPEZ, BERTHELOT, LECHELLIER.

Excusé(s) : MM. STORCK, CORBIERE, CAZEAUX.

ORDRE DU JOUR

Lecture et traitement des courriers.

CORRESPONDANCE(S)

ARBITRE : Rapport sur la dangerosité du grillage du stade municipal de TRAVAILLAN.

LIGUE MEDITERRANEE : Convocation à la réunion de la CRTIS du 16/11/2018.

COURRIER(S) ENVOYE(S)

LIGUE MEDITERRANEE : Demande de classement des stades SNPE de SORGUES et Grosfils 2 d'EYRAGUES.

TARASCON : Visite des stades Cassin et St Georges pour classement le Mardi 13/11/2018 à 16h00.